

CARACTERISTIQUES GENERALES

- Nature : fonds en euros à capital garanti (garantie brute des frais de gestion du contrat)
- Assureur : SPIRICA
- Date de création : 2016
- Frais de gestion annuels : 2%
- Taux d'attribution du rendement : 90%
- Frais d'entrée spécifiques au support : aucun
- Valorisation : calcul quotidien de la participation aux bénéficiaires, attribution annuelle au 31/12
- Taux Minimum Garanti Annuel pour 2018 : 0%, y compris en cas de décès
- Encours au 31/12/2017 : 18.2 M€

ORIENTATION DE GESTION DU FONDS

EuroSélection#2.1 vise une combinaison optimale entre sécurité et dynamisme grâce à une allocation d'actifs réactive, qui vise à capter la performance d'un sous-jacent dynamique tout en maîtrisant les risques. La poche dynamique d'EuroSélection#2.1 est investie dans le fonds Epargne 365 géré par Haas gestion. Le fonds Epargne 365 a pour objectif la recherche d'une performance annualisée supérieure à 2,5 %, sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 5 ans, en effectuant une gestion discrétionnaire en instruments financiers de taux et en actions.

En janvier 2018, l'allocation cible de la poche dynamique du fonds EuroSélection#2.1 est de 30%.

Commentaire de gestion 2017 : *En 2017, le budget de risque du fonds Epargne 365 a évolué tout au long de l'année 2017, permettant aux gérants de maintenir une exposition actions comprise entre 30% et 45% en dehors du premier tour des élections présidentielles françaises où le portefeuille a été désensibilisé.*

L'ensemble des segments du fonds a contribué positivement à sa performance. Les plus fortes contributions proviennent des segments actions et notamment des actions européennes, puis de l'exposition aux obligations à haut rendement de la zone euro.

PERFORMANCES

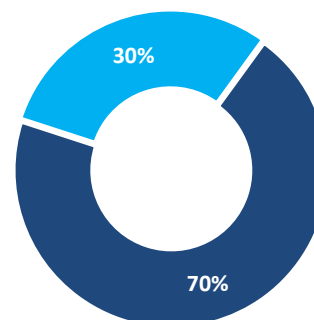
Année	Performance
2017	2,80% ⁽¹⁾
2016	0,49% ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Taux de rendement net de frais annuels de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

ALLOCATION CIBLE AU 01/01/2018

Répartition de l'allocation du support EuroSélection#2.1

Epargne 365 FCP 3DEC	30%
Fonds Euro Général de Spirica	70%
TOTAL	100%



POINTS FORTS / LIMITES

- Une **allocation ouverte** et susceptible d'évoluer en fonction des conditions de marché.
- Une **perspective de rendement moyen supérieur à celui des fonds en euros « classiques »** grâce à une poche de diversification.
- Les **Participations aux Bénéficiaires acquises chaque année le sont définitivement grâce à l'effet cliquet** propre aux fonds en euros ; ces Participations aux Bénéficiaires sont attribuées **brutes de frais de gestion** du contrat.
- Le capital est sécurisé grâce à la garantie en capital égale aux sommes versées nettes de frais sur versements, **minorée chaque année des frais de gestion prélevés sur le contrat.**

CONDITIONS D'INVESTISSEMENT

- Le fonds EuroSélection#2.1 est accessible par avenant au contrat, ou intégré aux Conditions Générales, selon la date de souscription du contrat.
- Le fonds est réservé exclusivement aux nouveaux versements (versement initial, versements libres ou programmés), comprenant un minimum de 25% en unités de compte. Pas d'accès par arbitrage.
- L'investissement est limité à 60% du montant de chaque versement sur EuroSélection#2.1. Ce ratio de 60% s'applique à l'ensemble des fonds en euros innovants/dynamiques (hors fonds en euros à Participation aux Bénéficiaires différée) dans leur nouvelle version v2, de manière cumulée.
- Aucune pénalité ne sera appliquée en cas de sortie du fonds.